




AVIS PUBLIC
Règlement 2018-02

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la séance régulière du conseil qui sera tenue le 1^{er} octobre 2018 à 19h30 au centre municipal de la municipalité de Mayo, 20 chemin McAlendin à Mayo, le règlement numéro 2018-02 intitulé «CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO» sera adopté.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 19^e jour du mois de septembre de l'an 2018.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Martin Cousineau
Directeur général et secrétaire-trésorier